

# Organigramme de la haute direction CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Dernière mise à jour : 18 octobre 2022  
Adopté par le conseil d'administration le 14 juin 2022

Obligation d'établir des liens d'interdépendance avec d'autres établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour compléter l'offre de services

**Note :**  
Pour chaque site de l'établissement, il est à prévoir qu'un cadre supérieur, dont le port d'attache est situé à la même adresse civique, sera désigné comme responsable de site. Cette fonction est ajoutée aux responsabilités prévues pour ce cadre.

